



# FÉDÉRATION FRANÇAISE De JEU de BALLE au TAMBOURIN

## Fiche de recommandations Covid-19 intégrant la reprise des compétitions

Protocole applicable sous réserve des dispositions spécifiques qui pourraient être prises par les autorités sanitaires en fonction de l'évolution de la situation.

### ✿ Principe de mise en œuvre

- Pour toute pratique, le respect des gestes barrières doit être assuré. Le principe de distanciation de 1 mètre doit être respecté en situation statique et celui de 2 mètres en situation dynamique, sauf lorsque, par sa nature même, l'activité sportive ne le permet pas.
- Le port du masque est fortement recommandé pour toute personne en dehors de l'aire de jeu, lors des déplacements, ou en cas d'impossibilité de respecter les mesures de distanciation en situation statique.
- Les clubs :
  - Prolongent la fonction de référent COVID-19.
  - Maintiennent l'affichage des consignes sanitaires.
  - Continuent d'assurer un nettoyage quotidien de leurs installations et de veiller à désinfecter régulièrement les points de contact.
  - Maintiennent la mise à disposition de gel hydro-alcoolique à l'entrée du terrain ainsi que de produit détergent-désinfectant, du papier jetable et une poubelle autour de l'aire de jeu.

### ✿ Pratique sportive et utilisation des espaces communs :

- Pratique en plein air.
- Sans protocole de balles identifiées. Désormais, les joueurs pourront de nouveau utiliser les mêmes balles sans les marquer. Le jeu devra cependant être interrompu en cas de pluie afin d'éviter de jouer avec des balles mouillées (risque de contagiosité plus forte).
- L'utilisation d'un distri-balle accompagné d'un gel hydro-alcoolique est fortement conseillé de chaque côté du terrain, à défaut, un seau devra être installé accompagné d'un gel hydro-alcoolique de chaque côté du terrain.
- Seuls les participants à une rencontre pourront toucher les balles.
- Les rencontres amicales ou officielles autorisée selon les règles de pratique habituelles mais en demeurant vigilant à appliquer le principe de distanciation.
- Accès aux club-houses pour l'ensemble de leurs activités.
- **L'accès aux vestiaires collectifs demeure interdit.**
- Les rassemblements de plus de 10 personnes ne sont plus interdits dans les établissements recevant du public dès lors que le principe de distanciation et les gestes barrières sont respectés.



# FÉDÉRATION FRANÇAISE De JEU de BALLE au TAMBOURIN

## ✿ Recommandations sanitaires :

### ➤ **Les pratiquants :**

- Apportent leur gel hydro-alcoolique pour se nettoyer les mains avant et après la rencontre.
- Sont invités à nettoyer leur carré technique avant et après la rencontre à l'aide d'un produit détergent désinfectant fourni par le club recevant.
- Les équipes devront garder le même carré technique/banc remplaçant toute la rencontre.

### ➤ **Les personnes présentes dans le club :**

- Demeureront vigilantes au respect de la distanciation physique et des gestes barrières en tous lieux et à tout moment.
- Portent un masque dans tous les lieux fermés (club-house, etc) ainsi que lors des déplacements.

## ✿ **Conditions sanitaires de reprise de la compétition :**

Les dirigeants de club devront veiller à ce que les mesures sanitaires en vigueur restent applicables dans le cadre de la reprise des compétitions, et notamment :

- S'assurer du nettoyage régulier de toutes les zones de contact avec du produit détergent-désinfectant (poignée de portes, sanitaires).
- Fournir du gel hydro-alcoolique, du produit détergent-désinfectant, du papier jetable et une poubelle autour de l'aire de jeu.
- Veiller à ce que les joueurs arrivent en tenue de compétition.
- Disposer de wc avec un point d'eau et les désinfecter régulièrement.
- Forte recommandation du port du masque pour toute personne présente en dehors de l'aire de jeu lorsqu'elle se déplace ou lorsque, statique, elle ne peut pas respecter les mesures de distanciation.
- Exiger des joueuses et joueurs qu'ils viennent avec leur propre matériel (gourde, serviette, gel hydro-alcoolique ...).
- Exiger, avant et après la rencontre, le respect par les joueurs et par l'arbitre des consignes de désinfection des mains.
- Organiser le changement de camps en tournant de chaque côté du terrain, dans le sens des aiguilles d'une montre.
- Exiger des joueuses et joueurs qu'ils se désinfectent les mains à chaque changement de camps avec leur gel hydro-alcoolique.
- Interdire les poignées de mains et suggérer à la place un signe de la tête ou du tambourin.